

TVA : Les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les mécanismes de la TVA pour les appliquer au mieux dans la gestion de son entreprise
- Assurer le bon choix de régime et savoir faire les changements nécessaires

PROGRAMME

- **Rappel des fondamentaux** – 0,5 jour
Définition de la TVA
Champ d'application (pour qui et qui l'applique, sur quoi,...)
Présentation des taux (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment, ..)
Rôle de l'expert-comptable
- **Mise en application** – 0,5 jour
Les conséquences (devis/facture, conformité des documents commerciaux et communication, obligations légales,...)
Modalités de déclaration, lien avec les services fiscaux (changement de régime, ...),

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel ou en classe virtuelle (modalités jointes)
- Vidéo projecteur, paperboard
- Modalités pédagogiques : exercices, support type plan comptable

FORMATEUR

Formation animée par un spécialiste en Gestion d'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en cours en fin de formation : Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation...
- Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire à la fin de la formation

ACCESSIBILITÉ

- La CMA est accessible PMR (Personne à mobilité Réduite)
- Référents Handicaps** : Christel GUSTIN et Fanny TANDONNET
formation.savoie@cma-auvergnerhonealpes.fr

CGV à consulter sur notre site internet : <https://www.cma-savoie.fr/formations>

LES +

- Être conforme avec la réglementation
- Adopter les bons réflexes
- Taux de satisfaction : [Voir site internet](#)

PUBLIC : 12 personnes maximum

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS : Aucun

LIEU / DATES

A distance (visio – outil Teams)

- Lundi 3 et mardi 4 avril 2023
- De 9h à 12h30

La Motte Servolex (CMA Savoie)

- Mardi 10 octobre 2023
- De 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h

TARIF

210 € nets de TVA

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 8 jours avant la date de démarrage de la formation

CONTACT

Service Formation - Fanny TANDONNET
Savoie Technolac - 17 Allée du lac de Tignes 73290 LA MOTTE SERVOLEX
04 79 69 94 32
formation.savoie@cma-auvergnerhonealpes.fr

Mise à jour le 20/11/2022

N° SIRET : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

TVA : Les bonnes pratiques

1 jour - 7 heures

MODALITES CLASSES VIRTUELLES

Nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser :

- **Rappel des fondamentaux** – 0,5 jour
 - Définition de la TVA
 - Champ d'application (pour qui et qui l'applique, sur quoi,...)
 - Présentation des taux (spécificité par secteur, autoliquidation de la TVA dans le bâtiment, ..)
 - Rôle de l'expert-comptable
- **Mise en application** – 0,5 jour
 - Les conséquences (devis/facture, conformité des documents commerciaux et communication, obligations légales,...)
 - Modalités de déclaration, lien avec les services fiscaux (changement de régime, ...),

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance :

- Évaluation des acquis en cours en fin de formation : Quiz, exercice pratique, étude de cas, jeu de rôles, mise en situation...
- Évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire à la fin de la formation

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire : Outil teams

Envoi d'un lien de connexion à chaque participants quelques jours avant le démarrage de la formation avec un mail explicatif.

Contact technique : Fanny Tandonnet – 04 79 69 94 32

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation : **le référent de la CMA 73, Fanny TANDONNET.**

LES +

- Être conforme avec la réglementation
- Adopter les bons réflexes
- Taux de satisfaction : [Voir site internet](#)

PUBLIC : 12 personnes maximum

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS : Aucun

LIEU / DATES

A distance (visio – outil Teams)

- Lundi 3 et mardi 4 avril 2023
- De 9h à 12h30

La Motte Servolex (CMA Savoie)

- Mardi 10 octobre 2023
- De 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h

TARIF

210 € nets de TVA

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 8 jours avant la date de démarrage de la formation

CONTACT

Service Formation - Fanny TANDONNET
Savoie Technolac - 17 Allée du lac de Tignes 73290 LA MOTTE SERVOLEX
04 79 69 94 32

formation.savoie@cma-auvergnhonealpes.fr

Mise à jour le 20/11/2022